Commune de
Val-de-Ruz

Informations officielles

Édition du 19 novembre 2026

Éditorial

Accueillir



Samedi 31 octobre 2026 s'est déroulée une journée particulière à Val-de-Ruz: un événement festif à nul autre pareil. Si le point commun des convives est de franchir une étape importante de la vie vaudruzienne, quelle diversité! Les familles qui ont obtenu depuis peu la nationalité helvétique y côtoient les jeunes qui obtiennent le droit de vote à l'occasion de leur dix-huitième anniversaire ainsi que les personnes qui se sont installées récemment dans le territoire communal.

Au programme: apéritif et accueil par le Conseil communal et ses cadres en présence des représentants d'une vingtaine de sociétés locales à la salle de spectacle; torée géante supervisée par l'équipe forestière; repas, animations musicales et dansantes dans et autour de la salle de gymnastique, le tout porté par une équipe interservices proactive et engagée.

De belles rencontres, des échanges animés et joyeux, des découvertes, des étonnements, des retrouvailles aussi, voilà l'ambiance qui s'est créée autour du collège de Dombresson. De quoi offrir un accueil chaleureux à chaque hôte de cette journée de bienvenue.

L'esprit de Val-de-Ruz s'incarne dans des événements comme celui-là. Être la troisième commune la plus peuplée du Canton de Neuchâtel ne doit pas faire obstacle à la proximité citoyenne et à la convivialité. La taille humaine de notre collectivité se mesure à la simplicité de contacts, à la capacité à se parler ou encore à l'intérêt réel porté aux activités associatives.

Les chemins de vie amènent beaucoup d'entre nous à changer de lieu d'habitation en raison de circonstances, parfois heureuses, parfois moins. Des gens s'installent à Val-de-Ruz, d'autres s'en vont vers des horizons nouveaux; rien de plus normal. Que le séjour à Val-de-Ruz reste pour toutes et tous une phase positive dans un parcours varié, un endroit où il fait bon vivre, c'est mon vœu le plus cher.

Roby Tschopp, conseiller communal

Stratégie touristique confirmée

Menée du 6 mai au 19 juin 2026, la consultation publique sur la stratégie touristique de Val-de-Ruz a recueilli les contributions de 22 organisations et personnes privées. Les retours confirment une large adhésion à la vision proposée, axée sur un tourisme doux, durable et respectueux du territoire. Ils soulignent également des attentes en matière de réalisations concrètes, de valorisation de l'offre existante et de clarification des rôles entre la Commune et les acteurs touristiques.

Pour y répondre, le Conseil communal prévoit d'élaborer un plan d'action, dont la réalisation débute courant 2027. Plusieurs mesures à court terme sont déjà envisagées, notamment pour mieux valoriser les itinéraires de randonnée et de VTT, améliorer l'information touristique et renforcer la visibilité des acteurs locaux.

Du 12 au 15 novembre 2026, le stand communal à Val-de-Ruz Expo a été consacré au tourisme; une belle occasion de découvrir les futurs projets touristiques et d'échanger avec les membres du Conseil communal ainsi que de nombreux acteurs locaux représentés pour cette édition.



SnowBUS

Le SnowBUS relie la place Pury et la gare de Neuchâtel aux pistes de ski du Crêt-du-Puy et des Bugnenets-Savagnières en passant par Trois-Chênes, Savagnier et Dombresson. La ligne porte le numéro 425. Il circule les samedis, dimanches, mercredis et les jours de vacances scolaires, uniquement lorsque les téléskis des Bugnenets-Savagnières sont en service. La période de circulation débute **samedi 28 novembre 2026** et prend fin dimanche 4 avril 2027.

Attention: il est indispensable de vérifier que le SnowBUS circule, soit auprès de la société d'exploitation des téléskis des Bugnenets-Savagnières, soit auprès de transN.

Le SnowBUS quitte la place Pury à Neuchâtel à 10h40 les samedis, dimanches et jours de vacances scolaires (y compris les mercredis). Les mercredis en période scolaire, le départ est fixé à 12h40. Pour le retour, le bus quitte Les Savagnières à 16h50 les samedis et dimanches. Les mercredis ainsi que les jours de vacances scolaires, le départ a lieu à 17h05.

La course (aller-retour) est facturée au prix forfaitaire de CHF 7 (CHF 3.50 avec l'abonnement demi-tarif). Les élèves des écoles de ski reconnues inscrits à des cours bénéficient de la gratuité. Les abonnements Onde Verte couvrant les zones correspondantes ainsi que l'abonnement général sont valables sur la ligne 425.

Références: www.transn.ch > ligne 425
www.chasseral-snow.ch > La Station > Accès

Offres d'emploi

La Commune recherche:

- trois apprentis employés de commerce (F/H);
- un apprenti forestier-bûcheron (F/H);
- un apprenti agent d'exploitation, option voirie (F/H);
- un apprenti agent d'exploitation, option conciergerie (F/H);
- sept apprentis assistants socio-éducatifs (ASE) de 1re ou 2e année (F/H).

- un collaborateur administratif (F/H) à 40%, au service des finances, entrée en fonction de suite ou à convenir;
- un chef de service adjoint (F/H) à 90%, au service des bâtiments, entrée en fonction de suite ou à convenir;
- un collaborateur administratif (F/H) à 70%, à l'office de la population, entrée en fonction au 1er mars 2027.

Les dossiers de candidature complets sont à déposer exclusivement via le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi», en cliquant sur le bouton rouge «Postuler maintenant», puis en suivant la procédure indiquée.

Pour toute question, le service des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31 ou à *rh.val-de-ruz@ne.ch*.

Abonnement de piscine

L'abonnement permet à son bénéficiaire de se rendre dans les piscines communales intérieures des Geneveys-sur-Coffrane et de Cernier et ainsi que celle extérieure d'Engollon, durant l'année 2027, selon les heures d'ouvertures.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Le service sports-loisirs-culture, santé et économie renseigne à *loisirs.vdr@ne.ch* ou au 032 886 56 33.

Délai de commande pour bénéficier d'un tarif promotionnel: **13 décembre 2026**.



Fêtes de Noël

Le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est heureux d'annoncer les fêtes de Noël:

- **Boudevilliers**, 17 décembre à 19h00 dans la cour du collège;
- **Cernier** (La Fontenelle), 5 décembre dès 09h45 dans le hall avec café et pâtisseries; concerts des Petits chanteurs à la Gueule de Bois à 10h30 et à 14h00 à l'aula; boissons, raclette, soupe et pain dès 12h00;
- **Chézard-Saint-Martin**, 16 décembre dès 17h30 au collège (chants à 18h00 et ateliers du Père Noël dans les classes; vente de nourriture et boissons par l'association de parents);
- **Coffrane**, 16 décembre dès 18h00, spectacle à 18h30 (petite restauration) à la salle polyvalente;
- **Fontainemelon**, 3 décembre, fête des lanternes, départ du cortège à 18h30 du collège et repas à La Bornicante;
- **Fontaines**, 26 novembre dès 18h00 au collège, marché de l'Avent;
- **Les Geneveys-sur-Coffrane**, 17 décembre dès 18h30 au collège, marché de Noël;
- **Les Hauts-Geneveys**, 17 décembre de 18h30 à 20h30 au collège, chants et exposition «Noël en couleurs»;
- **Montmollin**, 15 décembre à 18h30 dans la cour du collège;
- **Le Pâquier**, 15 et 17 décembre à 19h30 à la salle de gymnastique du collège, spectacle de Noël, petite restauration;
- **Savagnier**, 16 décembre dès 18h00, restauration devant et dans la salle des spectacle; 19h30, chants et poésies des élèves dans la salle de spectacle;
- **Vilars**, 17 décembre à 18h30 dans la cour du haut du collège.

Pour toute question, le service des écoles renseigne à *cercle-scolaire.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 57 20.

Pavoisement

Le 27 novembre 2011, la population vaudruzienne adoptait la convention de fusion concrétisant la réunion de quinze communes et de neuf syndicats intercommunaux.

Afin de marquer cette date symbolique, des drapeaux flottent sur la maison de Commune à Cernier trois jours avant et trois jours après la date commémorative.

Le Conseil communal invite la population à faire de même en hissant les armoiries de Val-de-Ruz.

Concours de décos de Noël

La magie de Noël s'invite à Val-de-Ruz

Façade, jardin, balcon ou fenêtre: laissez libre cours à votre créativité pour embellir la commune et partager l'esprit des fêtes. Un seul mot d'ordre: privilégier la durabilité, avec des matériaux naturels, des décorations faites maison et un éclairage sobre.

À la clé, trois beaux prix d'une valeur de CHF 380, CHF 200 et CHF 150, mettant à l'honneur des acteurs et producteurs locaux.

Envoyez une photo de votre décoration, accompagnée de vos coordonnées et de votre autorisation de diffusion sur nos canaux de communication à *commune.val-de-ruz@ne.ch* d'ici au **7 décembre 2026**.

Les gagnants sont annoncés dans ces pages et par courriel aux vainqueurs, ainsi que sur Instagram, le 17 décembre 2026.

Alors, à votre créativité! Car la plus belle décoration n'est pas forcément celle qui brille le plus, mais celle qui réchauffe les cœurs.

Sur Instagram: @commune_val_de_ruz

Saint Nicolas à La Vue-des-Alpes

Samedi 5 décembre 2026, de 10h00 à 12h00, la population est cordialement invitée à venir découvrir la nouvelle place réalisée par la Fondation des Perce-Neige ainsi que les nouveaux aménagements extérieurs devant l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes.

Boissons chaudes, biscômes et bûches finlandaises sont de mise pour accueillir Saint Nicolas.

Forfait et Magic Pass

Le délai de commande pour les forfaits de ski et le Magic Pass court **jusqu'au 30 novembre 2026**, date de validité des offres.

Les formulaires sont disponibles sur www.val-de-ruz.ch. Ils peuvent également être demandés au 032 886 56 33 ou à *loisirs.vdr@ne.ch*.

Bugnenets - Savagnières · Magic Pass · TELESKI LE PÂQUIER – CRÊT-DU-PUY

www.val-de-ruz.ch

Téléthon 2026

À l'occasion de l'édition 2026 du Téléthon, les unités d'intervention du Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) et leurs amicales sont présentes sur l'ensemble du territoire régional.

La population est cordialement invitée à soutenir cette action en participant aux différentes manifestations organisées les vendredi 4 et samedi 5 décembre 2026. Vente d'articles du Téléthon à tous les stands.

Valangin,
vendredi 4 décembre, de 10h00 à 16h00
Au P'tit marché (parking du château)
Vin chaud

Cernier,
samedi 5 décembre, de 08h00 à 13h00
Devant le magasin LANDI
Boissons chaudes

Coffrane,
samedi 5 décembre, de 10h00 à 16h00
Salle de gymnastique
Concert apéritif avec l'Espérance de Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane
Fondue au fromage dès 12h00

Dombresson,
samedi 5 décembre,
de 09h00 à 12h30 environ
Devant le hangar des pompiers, allée des Peupliers 8
Soupe aux pois et pain fournis par l'association du Four à pain et boissons chaudes

Fontainemelon,
samedi 5 décembre, de 08h00 à 13h00
Devant le magasin COOP
Boissons chaudes

Les Geneveys-sur-Coffrane,
samedi 5 décembre, de 09h00 à 12h00
Devant le magasin VOLG
Vin chaud

Ouvertures spéciales

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les commerces qui le souhaitent sont autorisés à ouvrir le **dimanche 20 décembre 2026**, durant un maximum de sept heures, entre 09h00 et 18h00.

Ils ont également la possibilité d'étendre leurs heures d'ouverture les **mardi 22 décembre et mercredi 23 décembre 2026** jusqu'à 21h00.